



**SOCIETE FONCIERE LYONNAISE**

Société anonyme au capital de 85 729 430 €

Siège social : 42 rue Washington - 75008 Paris, France

552 040 982 RCS PARIS

Identifiant d'entité juridique (*Legal entity identifier*, « **LEI** ») : 969500B0S40FTUVKD182

(« **SFL** » ou l'« **Emetteur** »)

**ANNONCE DE RESULTATS**

**DES ASSEMBLEES GENERALES**

**DES PORTEURS DES OBLIGATIONS SUIVANTES :**

Obligations d'un montant nominal total de 500 000 000 d'euros portant intérêt au taux de 0,500 %  
venant à échéance le 21 avril 2028

émises par l'Emetteur le 21 octobre 2021

(dont un montant nominal total de 500 000 000 d'euros reste en circulation)

Code ISIN : FR00140060E7

(les « **Obligations 2028** »)

Obligations d'un montant nominal total de 500 000 000 d'euros portant intérêt au taux de 1,500 %  
venant à échéance le 5 juin 2027

émises par l'Emetteur le 5 juin 2020

(dont un montant nominal total de 500 000 000 d'euros reste en circulation)

Code ISIN : FR0013515871

(les « **Obligations 2027** »)

Obligations d'un montant nominal total de 500 000 000 d'euros portant intérêt au taux de 1,500 %  
venant à échéance le 29 mai 2025

émises par l'Emetteur le 29 mai 2018

(dont un montant nominal total de 500 000 000 d'euros reste en circulation)

Code ISIN : FR0013335767

(les « **Obligations 2025** »)

Obligations d'un montant nominal total de 500 000 000 d'euros portant intérêt au taux de 2,25 %  
venant à échéance le 16 novembre 2022

émises par l'Emetteur le 16 novembre 2015

(dont un montant nominal total de 289 600 000 d'euros reste en circulation)

Code ISIN : FR0013053030

(les « **Obligations 2022** », ensemble avec les Obligation 2028, les Obligations 2027 et les Obligations  
2025, les « **Obligations** »)

A moins que le contexte ne requière une interprétation différente, les termes en majuscules utilisés dans le présent avis ont la même signification que celle qui leur est attribuée dans les avis de convocation

relatifs aux Obligations 2028, aux Obligations 2027, aux Obligations 2025 et aux Obligations 2022 publiés par l'Émetteur le 12 janvier 2022.

Il est rappelé que les porteurs des Obligations ont été convoqués à des assemblées générales devant se tenir le 3 février 2022 au siège social de l'Émetteur afin de délibérer sur l'ordre du jour reproduit ci-dessous et, si ceux-ci le jugeaient opportun, d'approuver, le cas échéant, les résolutions leur étant proposées (les « **Résolutions Proposées** »).

### Ordre du jour

- **Première Résolution** : Approbation de la requalification des Obligations en « obligations vertes » et de l'affectation d'un montant équivalent au montant en principal en circulation des Obligations au financement ou au refinancement d'un portefeuille d'actifs verts, et reconnaissance des déclarations consécutives de l'Émetteur; et
- **Deuxième Résolution** : Dépôt au siège social de l'Émetteur de la feuille de présence, des pouvoirs des porteurs d'Obligations votant par procuration, et du procès-verbal de la présente Assemblée Générale.

L'Émetteur annonce les résultats de ces assemblées générales ci-dessous :

### **I- APPROBATION DES RESOLUTIONS PROPOSEES PAR LES ASSEMBLEES GENERALES DES OBLIGATIONS 2027, DES OBLIGATIONS 2025 ET DES OBLIGATIONS 2022**

Les Résolutions Proposées ont été approuvées les assemblées générales des Obligations 2027, des Obligations 2025 et des Obligations 2022 qui se sont réunies le 3 février 2022 au siège social de l'Émetteur.

Le résultat des votes des porteurs des Obligations 2027, des Obligations 2025 et des Obligations 2022 sur les Résolutions Proposées est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Résolution	Souche	Statut (approuvée/rejetée)
<b>Première Résolution</b> – Approbation de la requalification des Obligations en « obligations vertes » et de l'affectation d'un montant équivalent au montant en principal en circulation des Obligations au financement ou au refinancement d'un portefeuille d'actifs verts, et reconnaissance des déclarations consécutives de l'Émetteur	Obligations 2027	Approuvée
	Obligations 2025	Approuvée
	Obligations 2022	Approuvée
<b>Deuxième Résolution</b> – Dépôt au siège social de l'Émetteur de la feuille de présence, des pouvoirs des porteurs d'Obligations votant par procuration, et du procès-verbal de la présente Assemblée Générale.	Obligations 2027	Approuvée
	Obligations 2025	Approuvée
	Obligations 2022	Approuvée

## **II- ASSEMBLEE GENERALE AJOURNEE POUR LES OBLIGATIONS 2028**

L'assemblée générale des porteurs des Obligations 2028 n'a pu valablement délibérer à défaut de quorum.

Les porteurs des Obligations 2028 vont être convoqués à une assemblée générale ajournée qui se tiendra à 9h30 (heure de Paris) le 17 février 2022. Les porteurs souhaitant voter à l'assemblée générale ajournée sont invités à se référer à l'avis de seconde convocation relatif aux Obligations 2028 que l'Emetteur a l'intention de publier en date des présentes et pouvant être obtenu :

- au siège social de l'Emetteur (42 rue Washington - 75008 Paris, France) ;
- sur le site web de l'Emetteur (<https://www.fonciere-lyonnaise.com/publications/assemblee-generale-obligataire/>) ; et
- auprès de l'Agent Centralisateur dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous.

**Pour toute information additionnelle au sujet de la présente annonce de résultats, vous êtes invités à vous référer à l'avis de convocation relatif à la souche concernée et vous trouverez ci-dessous les coordonnées des contacts utiles :**

### **EMETTEUR**

#### **SOCIETE FONCIERE LYONNAISE**

42, rue Washington  
75008 Paris France  
+33 1 42 97 27 00

### **COORDINATEUR UNIQUE DE LA CONSULTATION**

#### **CRÉDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK**

12, Place des Etats-Unis  
CS 70052  
92547 Montrouge Cedex  
France

Téléphone : +44 207 214 5733  
Attention : Liability Management  
Courriel : [liability.management@ca-cib.com](mailto:liability.management@ca-cib.com)

### **AGENT CENTRALISATEUR**

Société Générale Securities Services  
32 rue du Champ de Tir - CS 30812  
44308 Nantes Cedex 3  
France  
via Elisabeth Bulteau, +33 2 51 85 65 93  
[agobligataire.fr@socgen.com](mailto:agobligataire.fr@socgen.com)